

de minerai de fer en particulier, que l'avenir de l'Amérique du Nord dépend de l'acier. Toutes les sphères de notre économie en dépendent. Le secteur de l'Amérique du Nord qui aura la haute main sur les gisements de minerai de fer de l'Ungava et de Terre-Neuve pourra placer entre les mains de son gouvernement le sort économique de l'Amérique du Nord.

On n'a guère prêté attention à ces raisonnements et nous avons aujourd'hui des lois en vigueur. Pour appliquer le programme national de mise en valeur de nos ressources que préconise le chef de l'opposition, il faudrait abroger les accords conclus et faire accepter une telle abrogation aux gouvernements provinciaux. C'est bien beau de présenter une telle proposition d'amendement; toutefois, j'aime mieux, pour ma part, demeurer dans les limites de ce que nous pouvons accomplir que de préconiser des mesures que je trouve presque impossibles à réaliser.

Dire que le gouvernement fédéral doit se lancer dans un programme de mise en valeur des ressources nationales présuppose que le gouvernement doit établir une caisse à cette fin dans les cas où les capitaux de spéculation font défaut, et un tel programme n'a guère de chance de succès s'il n'est appuyé par une caisse de ce genre. Le gouvernement aura aussi le moyen de donner suite à ce programme, ce qui lui fait défaut maintenant. En effet, à l'heure actuelle, il n'est autorisé qu'à offrir des travaux publics et ainsi de suite. Toutefois, je n'arrive pas à comprendre comment ce dispositif pourrait être utilisé, puisque tout ce que l'amendement présuppose a déjà été décidé par des lois du Parlement et des assemblées législatives. Il ne sera pas facile de défaire tout cela.

M. Nowlan: Idiotie!

M. Gillis: Fort bien, vous m'expliquerez quand vous aurez la parole.

M. Nowlan: Promis!

M. Gillis: Comment obtiendrez-vous la haute main sur le pipe-line?

M. Nowlan: Je ne vous connaissais pas pour un défaitiste.

M. Gillis: J'expose des faits. Je ne joue pas à la politique. Avant de terminer, je vais indiquer certaines choses que le Gouvernement pourrait faire.

M. Nowlan: Bien. Allez-y!

M. Gillis: Mais qu'on n'essaie pas de nous leurrer avec des sornettes. Nos ressources en minerai de fer et les pipe-lines à gaz et au pétrole ont été concédés aux États-Unis

avec l'assentiment de mes honorables amis les Tories. Passons à la canalisation du Saint-Laurent. Je n'y vois qu'un projet d'aménagement hydro-électrique dans les provinces centrales et une voie maritime au service des Américains qui l'utiliseront pour acheminer chez eux notre minerai.

M. Knight: Dans des bateaux américains.

M. Gillis: J'ai été le seul à la Chambre à m'élever contre une telle initiative; en accord avec la thèse exposée cet après-midi, j'ai soutenu que tout grand investissement public du Canada qui provient des deniers des contribuables devrait au moins procurer des avantages à d'autres secteurs du pays. Mais aujourd'hui, bien sûr, chacun peut voir quelle sera la portée de telles initiatives.

Je signale ces points pour recentrer la discussion sur les faits eux-mêmes. Pour ma part, je suis disposé à autoriser le gouvernement fédéral à prendre les mesures esquissées dans la résolution. Si mes honorables amis sont disposés à le faire, ils devraient le dire. Mais s'il s'agit seulement d'en parler, de multiplier les belles paroles, de raconter une belle histoire qu'on peut répandre à travers le pays sans aucune possibilité d'appliquer le programme, c'est une autre paire de manches. Ce programme est nécessaire. Nous sommes dix ans en retard pour le mettre à exécution.

Cet après-midi le chef de l'opposition a parlé de la création d'un Office national de l'énergie; en bon politicien, il a dit que cette idée émanait de son parti, que feu Gordon Graydon l'a préconisée en 1951 et M. Drew en 1953. L'honorable député est à la Chambre depuis aussi longtemps que moi; il se souviendra que j'ai lancé des discussions sur cette question dès 1941. J'ai présenté une motion à la Chambre le 17 avril 1946 non seulement pour prôner ce programme national d'énergie mais aussi pour montrer par quelles méthodes on devrait l'établir. C'était avant l'établissement de l'Office fédéral du charbon tel qu'il existe aujourd'hui.

Je mentionne ce fait uniquement pour faire une mise au point. J'ai toujours été d'avis que, dans ce monde, on peut obtenir tout ce qu'on veut pourvu qu'on ne se préoccupe pas de celui à qui le mérite en est attribué. Si le chef de l'opposition n'avait pas soulevé cette question cet après-midi et ne l'avait pas manifestement mise en relief afin de porter les gens à penser que toute idée de ce genre venait de cette seule source, je n'en aurais pas fait mention. Mais je rétablis les faits en lui disant que, dès 1941, j'ai préconisé à la Chambre l'établissement d'un office national du combustible et d'un programme national de l'énergie.